Elections législatives - Scrutin de ballottage du 11 mars 1973 - 12e Circonscription du Pas-de-Calais.



Henri DARRAS

un ami

un élu du peuple au service de tous

l'élu qui ne vous a jamais trompé

le meilleur avocat pour la population de notre circonscription





Jean-Pierre KUCHEIDA

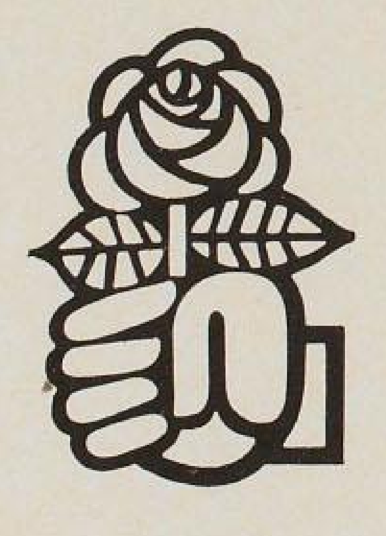
un homme jeune
dynamique
compétent

En accordant 20 769 suffrages à Henri DARRAS dès le premier tour, les électeurs de la circonscription l'ont placé largement en tête des quatre candidats en présence.

Le candidat U.D.R. a perdu près de 50 % des voix obtenues en 1968 et le Réformateur avec 5 % des suffrages n'a pas même rassemblé l'électorat centriste traditionnel, il est exclu de la compétition du 2e tour par le code électoral.

Henri DARRAS devient ainsi

- le candidat unique de la Gauche
- le candidat de tous les démocrates
- **le candidat de tous les hommes de progrès**
- **le candidat de tous ceux qui aspirent à des changements profonds dans le calme et au respect des libertés individuelles et collectives**



Le 11 Mars, pas d'abstention

FAITES VOTRE DEVOIR

votez Henri DARRAS

IMP. ART. LIEVIN.